

Nouveaux affiliés au 1^{er} janvier 2025, quelles cotisations et quelles démarches?

COMBIEN DEVEZ-VOUS PAYER ?

2025

Exonération d'office
cotisations RID + RVB
appliquée du 01/01/2025 au 31/12/2025

2026*

Cotisations RID + RVB du 01/01/2026 au 31/12/2026
+ cotisations RC pour toute l'année
+ régularisation éventuelle RVB R 2025
+ régularisation RC si dispense RC demandée en 2025

VOUS DEMANDEZ
UNE DISPENSE RC
(appliquée du 01/01/2025
au 31/12/2025)

0 €

-

VOUS DEMANDEZ
UNE RÉDUCTION
(75 %) RC

2 490,25 €

4 083,25 €

VOUS VERSEZ VOTRE
COTISATION
COMPLÉMENTAIRE
ENTIÈREMENT

9 961,00 €

11 554,00 €



R 2025 > 35 325 €
(75 % du PASS)

En juillet 2026 :
régularisation
du RVB sur R 2025
+ régularisation du RC
si dispense RC
demandée en 2025

Hypothèses : les cotisations sont calculées sur les taux de 2025 (et excluent la prise en compte d'un revenu estimé).

METTRE EN PLACE LE PRÉLÈVEMENT DE VOS COTISATIONS JUSQU'AU 03/01/2025



The screenshot shows the CAVP website interface. At the top, there is a navigation bar with the CAVP logo and links for 'Nous connaître', 'Votre situation', 'Préparer votre retraite', 'Documents utiles', 'Contact', and 'Mon compte personnel'. Below this is a blue header with the text 'Gérer mes règlements (modalité, périodicité et références bancaires)'. The main content area is divided into a left sidebar and a main panel. The sidebar contains sections for 'Mon compte personnel', 'MON PROFIL', 'MES DÉMARCHES', and 'Se déconnecter'. The main panel has a light blue header with the question 'Quelle date d'effet de votre démarche?' and a table of payment dates. Below this is a section for 'Moyen de paiement et périodicité des règlements' and a form for 'MODIFIER LES MODALITÉS DE VOS RÈGLEMENTS'.

ACCUEIL > MON COMPTE PERSONNEL > MES DÉMARCHES - GÉRER MES RÈGLEMENTS (MODALITÉ, PÉRIODICITÉ ET RÉFÉRENCES BANCAIRES)

Mon compte personnel

MON PROFIL

- Ma situation personnelle
- Mon activité professionnelle
- Les droits que j'ai acquis
- Mes identifiants

MES DÉMARCHES

- Gérer mes règlements
- Réduire ma cotisation (régime complémentaire)
- Newsletters : mon abonnement
- Mes documents
- Simuler ma retraite de capitalisation CAVP
- Mes informations retraite
- Historique des modifications

Se déconnecter

Demière mise à jour : 19/03/2024
Demande(s) en cours : 0

Quelle date d'effet de votre démarche ?
Vous mettez en place le prélèvement de vos cotisations :

Pour un prélèvement au	La date limite d'enregistrement du prélèvement est le
1 ^{er} trimestre 2024 (25 jan./fév./mars)	03 janvier 2024
2 ^e trimestre 2024 (25 av./mai/juin)	03 avril 2024
3 ^e trimestre 2024 (25 juil./août/sept.)	03 juillet 2024
4 ^e trimestre 2024 (25 oct./nov./déc.)	03 octobre 2024

Attention: la modification de vos coordonnées bancaires prendra effet aux dates suivantes : assurez-vous de régler par chèque le solde de vos cotisations courantes qui ne pourra pas être prélevé à la date à laquelle vous effectuez votre démarche.

Moyen de paiement et périodicité des règlements

SITUATION ACTUELLE

Moyen de paiement : Chèque
Périodicité : Semestrielle

MODIFIER LES MODALITÉS DE VOS RÈGLEMENTS

Moyen de paiement : Prélèvement

Nom du titulaire du compte :

IBAN :

BIC :

Nom de la banque :

N° et nom de la rue :

Code postal : Ville/Pays :

Pays : FRANCE



Le paiement dématérialisé des cotisations est une obligation légale : nous vous adresserons un courriel pour vous informer que votre Appel de cotisations est déposé sur votre compte personnel.

VOUS NE RECEVREZ AUCUN DOCUMENT PAR VOIE POSTALE.



PAYER PAR CHÈQUE APRÈS LE 03/01/2025

The screenshot shows the 'Mes documents' page on the CAVP website. The header includes the CAVP logo and navigation links: 'Nous connaître', 'Votre situation', 'Préparer votre retraite', 'Documents utiles', 'Contact', and a search icon. A 'Mon compte personnel' button is also visible. The main content area is titled 'Mes documents' and lists several categories: 'MON PROFIL' (Ma situation personnelle, Mon activité professionnelle, Les droits que j'ai acquis, Mes identifiants), 'MES DÉMARCHES' (Gérer mes règlements, Transmettre un revenu estimé pour 2024, Newsletters : mon abonnement), 'Mes documents' (Appel de cotisation, Attestation inscription), 'Simuler ma retraite de capitalisation CAVP', 'Mes informations retraite', and 'Historique des modifications'. A 'Se déconnecter' link is at the bottom of the sidebar.



Si vous avez dépassé l'échéance du 3 janvier pour autoriser le prélèvement de vos cotisations, vous devrez exceptionnellement les payer par chèque : nous vous adresserons un courriel pour vous informer que votre Appel de cotisations est déposé sur votre compte personnel.

VOUS NE RECEVREZ AUCUN DOCUMENT PAR VOIE POSTALE.



QUEL CALENDRIER ?

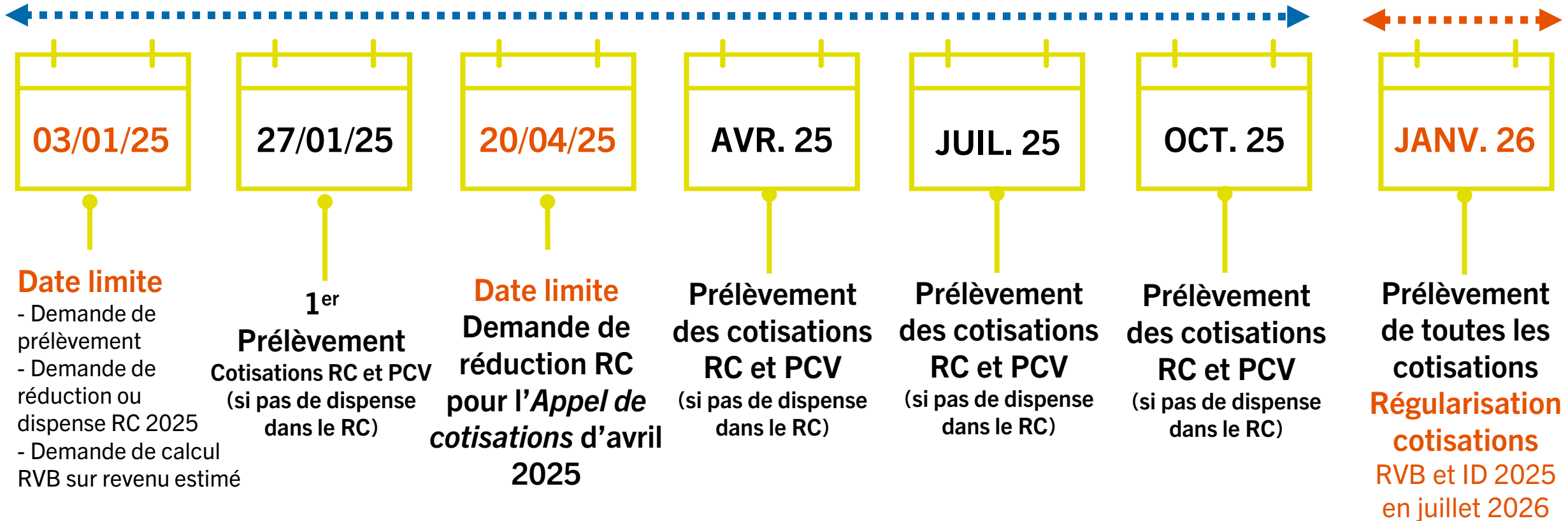


Exonération d'office : cotisations retraite de base (RVB) et invalidité-décès (ID) du 01/01/2025 au 31/12/2025

Sur demande : dispense ou réduction de la cotisation complémentaire (RC)

Dans tous les cas : règlement de la cotisation PCV pour les biologistes

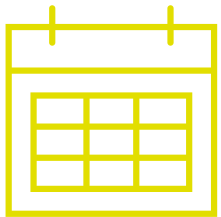
Prélèvement de toutes les cotisations



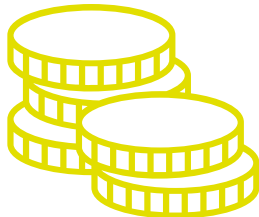
QUE FAIRE EN CAS DE DIFFICULTÉ ?



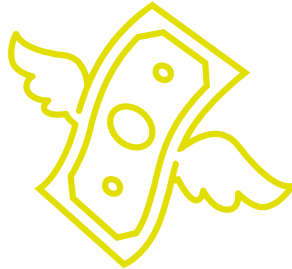
*La CAVP est une Caisse de retraite confraternelle :
contactez-nous le plus tôt possible pour trouver des solutions !*



Prendre rendez-vous pour faire un point de situation par téléphone ou en visio-conférence.



Demander un plan de paiement.



Demander une remise de majoration de retard.



Demander un secours à la Commission des activités sociales.

**Au téléphone,
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h.**



DES QUESTIONS ?

Contactez le Département cotisants

cavp@cavp.fr

01 42 66 90 37